



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Missions et horaire de service des professeurs.

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une concertation sur les missions des enseignants, sur la nature et la durée de leur service. La Fédération Autonome de l'Éducation Nationale a été reçue en audience au cabinet du ministre pour exposer ses analyses et revendications.

Tous les rapports officiels récents confirment l'accroissement de la charge de travail des professeurs estimée entre 40 et 44 heures par semaine selon les catégories, sans aucune reconnaissance de la part du ministère.

De plus, les conditions de travail, le comportement des élèves, voire des parents, les méthodes de management de la hiérarchie **augmentent la souffrance au travail des personnels**, tabou désormais brisé.

Pour la FAEN, il n'est pas question d'accepter une augmentation du temps de présence dans les écoles et les établissements scolaires. C'est au contraire un allègement de la charge de travail que nous demandons dans le cadre de la « clarification des missions » voulue par le ministre.

La mission essentielle du professeur reste d'abord et avant tout d'enseigner les apprentissages fondamentaux dans le premier degré, une discipline, des savoirs et des savoir-faire dans le second degré.

Pour la FAEN, l'évolution du métier doit être prise en compte en intégrant **dans l'horaire de service actuel des professeurs** le suivi individualisé des élèves, la coordination et la concertation entre les professeurs, l'heure de vie de classe, à raison d'1/6 de cet horaire.

Ainsi, les professeurs certifiés, les professeurs d'EPS, les PLP et les PEGC dispenseraient 15 heures hebdomadaires d'enseignement et consacraient 3 heures à la concertation et au suivi individualisé des élèves.

La même déclinaison serait faite pour les professeurs agrégés et les professeurs des écoles.

La FAEN rappelle que toute aggravation des conditions de travail des professeurs se répercute sur le déroulement de la scolarité des élèves. A l'inverse, l'amélioration des conditions de travail que nous réclamons améliorerait le fonctionnement des équipes pédagogiques provoquant un effet bénéfique sur la scolarité des élèves.

Paris le 25 Octobre 2013

Marc GENIEZ
Co-Secrétaire général

Contact : 06 08 09 87 82

